



Conseil d'école – Compte-rendu

17/11/2020

1 heures 1/2 (de 17h30 à 19h)

Bureau du directeur - RdeCH

Réunion demandée par :	L'institution	Type de réunion :	Conseil (n°1)
Président :	Le directeur	Secrétaires :	M. Sauques et M. Droal
Participants invités :	Le maire de la commune (excusée) L'IEN de la circonscription (excusé) L'adjoint au maire à l'éducation Le directeur du Service Enseignement L'équipe pédagogique de l'école Les parents élus (et/ou leurs suppléants) Le DDEN (excusé)		

Conseil restreint

Introduction

Ce conseil d'école se fait en effectifs restreints (6 personnes) en présentiel, à la demande des parents élus.

Un compte-rendu du conseil sera écrit et transmis à tous ses membres, affiché pour consultation, disponible sur le blog de l'école.

Rôle et règlement du conseil d'école

Est rappelé le rôle du CE qui a pour vocation première d'assurer un dialogue entre enseignants et parents d'élèves et ce dans une dimension collective, les cas particuliers ou personnels devant être exclus.

Le Conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école ;
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à l'article 10 du décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 ;
- donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

Pour rappel, le conseil des maîtres reste souverain en termes de décisions.

Informations sur l'école

- Nouvelle équipe (personnels EN et territoriaux, intervenants extérieurs)

L'école est passée de 15 classes l'année dernière à 20 classes cette année avec la création de 3 classes en élémentaire et 2 classes en maternelle (15 classes au total en élémentaire, 5 classes en maternelle).

Le nombre de personnels a été multiplié d'autant :

1. L'équipe enseignante est au nombre de 25 personnes avec la titulaire remplaçante de secteur rattachée administrativement à l'école : 8 nominations à titre provisoire sur l'année, 17 enseignants à titre définitif.
2. 1 rased complet sur le secteur : psyen, 2 enseignants spécialisés G (dominante rééducative) et E (dominante pédagogique)
3. Un cabinet médical complet sur le secteur : médecin scolaire, infirmière, secrétaire médicale
4. 5 ATSEM pour les classes maternelles
5. 4 agents territoriaux pour la sécurité, l'accueil et la gestion du ménage des parties communes
6. Une équipe de cuisine (mater et élémentaire)
7. Une équipe périscolaire à demeure sur l'école, dirigée par Catherine Mansour
8. Une équipe de ménage extérieur présente matin et soir
9. Des intervenants municipaux réguliers (1 bibliothécaire, des animateurs sportifs, 1 professeurs de musique, 2 locuteurs natifs)

Soit près de 80 personnes gérées quotidiennement par le directeur de l'école. M. Droal indique qu'une cinquième personne chargée de l'accueil est en cours de recrutement. **M. Droal constate que ce 5^e poste est indispensable** notamment en raison du fait qu'une des personnes actuellement en poste peut également être ATSEM pour suppléer des absents.

- Matériel et installations à disposition de l'école

Pour cette rentrée, nous avons occupé toutes les salles de classe de l'école :

Etage 1 : 4 classes de maternelle

Etage 2 (affecté normalement à la maternelle) : 1 classe de GS, 3 classes de CP

Etage 3 : 6 classes d'élémentaire (du CE2 au CM2)

Etage 4 : 6 classes d'élémentaire (du CP au CE2)

Les salles d'activité restent encore disponibles.

Toutes les classes sont équipée d'un VPI (vidéoprojecteur interactif). 11 chariots d'iPads (dotation d'origine) sont à disposition des classes.

Des ordinateurs sont installés en fond de classe pour les enseignants qui en ont fait la demande.

Il y a 1 photocopieur pour 20 classes, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'accès.

Du matériel supplémentaire a été commandé pour l'ouverture des 5 classes (jeux, gros matériel de motricité...)

- Statistiques de l'école

Nombre d'élèves inscrits en élémentaire

Colonne1	F	M	Total	E/C
CP	52	39	91	
CE1	52	44	96	
CE2	37	37	74	
CM1	29	32	61	
CM2	34	22	56	
Total	204	174	378	25,20

15 classes

Le choix de l'équipe a été de privilégier des effectifs allégés en CP et CE1 (maximum de 24 élèves), d'où des effectifs plus importants en CE2, CM1 et CM2 (jusqu'à 30 élèves).

Nombre d'élèves inscrits en maternelle

Colonne1	F	M	Total	E/C
PS	35	22	57	
MS	22	28	50	
GS	14	14	28	
Total	71	64	135	27,00

5 classes

La consigne du ministère de 24 élèves maximum en GS n'a pu être respectée cette année avec nos effectifs importants dans toutes les classes.

L'école accueille 3 élèves en situation de handicap (2 CE2, 1 CM1) soutenus par 2 AESH (aide humaine mutualisée).

Concernant l'étude surveillée en élémentaire, 269 élèves sont inscrits, ce qui nous donne une moyenne de 22 élèves présents chaque jour dans 12 groupes d'étude.

90% des élèves déjeunent le midi au restaurant scolaire, soit 350 en élémentaire et 120 en maternelle en moyenne.

Ces chiffres montrent la permanence des besoins éducatifs sur l'école de 7h30 à 19h.

Les premières projections pour l'année prochaine ont pu être faites, à la demande de la direction académique :

Projection 2021/2022

Nombre d'élèves inscrits en élémentaire Bergères

Colonne1	F	M	Total
CP			Estimé : 114
CE1	52	39	91
CE2	52	44	96
CM1	37	37	74
CM2	29	32	61

La projection des effectifs ne tient pas compte des arrivées prévues en cours d'année dans le secteur des Bergères (plusieurs livraisons immobilières sont programmées).

Nous avons déjà atteint notre jauge en termes de locaux.

Des demandes d'ouverture de classes devront être faites, mais le problème est posé des locaux disponibles en élémentaire.

Total	170	152	436
<i>Moyenne 15 classes</i>			<i>29,1</i>

Nombre d'élèves inscrits en maternelle Bergères

Colonne1	F	M	Total
PS			Estimé : 60
MS	35	22	57
GS	22	28	50
Total	57	50	167
<i>Moyenne 5 classes</i>			33,40

TOTAL	595	29,75
--------------	------------	--------------

Valentin Sauques indique que ces projections sur le secteur Petitot/Bergères ne permettent pas d'envisager une rentrée prochaine en l'état eu égard au fait que l'établissement fonctionne déjà au maximum de sa capacité. M. Teullé indique que des discussions sont actuellement en cours entre les services de la mairie, Mme Avignon la référente de la circonscription d'académie et les directeurs des écoles concernées pour anticiper la rentrée prochaine. Plusieurs sujets sur la table :

- Il ne faudra pas compter sur Petitot avant au moins 2023 car l'école sera complètement réhabilitée ;
- Des propositions sont initiées du côté de la municipalité qui seront actées en conseil municipal en fin d'année. Parmi les pistes envisagées :
 - o Créer un CP à Félix Pyat l'année prochaine avec prolongation en CE1 (« montée pédagogique ») l'année d'après et ensuite, retour des effectifs à Petitot (dans 3 ans)
 - o Pas de volonté de créer de nouvelles classes aux Bergères mais pas de certitude sur la possibilité de maintenir a maxima les effectifs ;

- Programmes et évaluation des élèves

Evaluations nationales en CP et CE1

Au regard du résultat des évaluations nationales pour nos élèves, il apparait des besoins d'étayage importants :

- En français (compréhension pour les CP, lecture à voix haute pour les CE1)
- En mathématiques, tant en CP qu'en CE1, particulièrement en résolutions de problèmes.

La remédiation est engagée dans les classes, notamment lors des APC (activités pédagogiques complémentaires qui s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.) et avec le RASED pour qui notre école fait partie des écoles prioritaires.

Evaluations diagnostiques de début d'année du CE2 au CM2

Toutes les classes ont passé des tests de positionnements en début d'année afin d'avoir un éclairage rapide et précis des besoins des élèves, particulièrement après l'année 2019/2020 qui a été tronquée par le confinement. Il apparaît certains manques chez une majorité d'élèves qui ont été travaillés par les enseignants tout au long de la première période en classe.

Là encore, le RASED nous soutient et intervient sur bon nombre de classes.

A ce jour, près de 60 élèves ont été signalés en difficulté au RASED. Plus de la moitié seront suivis régulièrement par les enseignants spécialisés (dont 12 déjà suivis l'année dernière).

Le règlement intérieur de l'école

A voter pour l'année en cours

Pas de modification du RI 2019/2020 pour cette année.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Sécurité

- **COVID 19 : Mesures sanitaires dans l'école pendant le temps scolaire**

Le protocole sanitaire du 2 novembre dernier est respecté par l'école. Il repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Il est destiné aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'État, aux personnels de direction ainsi qu'à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Les mesures à prendre nécessitent de tenir compte du contexte propre à chaque école.

Distanciation physique : elle est maintenue entre les élèves de groupes différents. Pour notre école, nous avons 4 groupes distincts (1 par étage). Nous nous assurons que ces groupes ne se croisent pas.

Application des gestes barrières :

Le lavage des mains est effectué par les élèves et les personnels plusieurs fois par jour (en arrivant à l'école, avant et après les déplacements).

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves d'élémentaire et tous les personnels.

Ventilation des locaux : les fenêtres sont ouvertes très régulièrement pour ventiler les locaux. L'école des Bergères profite aussi d'un système de ventilation mécanique dans toutes les classes.

Limitation du brassage des élèves :

L'arrivée et les départs des élèves dans l'école sont étalés dans le temps (voir point suivant)

La circulation des élèves dans le bâtiment est limitée

Les récréations sont organisées par groupes

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour **quand les agents sont en nombre suffisant dans l'école.**

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Les toilettes sont nettoyées à 7h30 par l'équipe de ménage extérieur, vérifiées à 8h, re-nettoyées à 9h50, 10h45, 12h, 13h30, 14h45, 15h45, 17h par les agents de l'école.

- COVID 19 : Gestion des entrées, des sorties, gestion des absences

Afin de fluidifier entrées et sorties, un étalement dans le temps a été mis en place :

Maternelle

8h20 : entrée des classes 4 (MS – Amal Jaffal) et 5 (GS – Clara Thiaw et Estelle Salou) par le 101 avenue du Général de Gaulle

8h35 : entrée des 3 autres classes par le 101 avenue du Général de Gaulle

11h20 : sortie des élèves externes par le 29 rue du Moulin.

16h15 : sortie des classes 1, 2 et 3 par le 101 avenue du Général de Gaulle

16h30 : sortie des classes 4 et 5 par le 101 avenue du Général de Gaulle

Plusieurs familles ont demandé **une sécurisation du périmètre d'entrée et sortie** maternelle (avenue du Général de Gaulle). Le directeur est en lien avec la voirie et le CTM.

Elémentaire

8h20 : entrée des élèves de CP et CE1 en priorité et leurs fratries

8h30-8h40 : entrée des autres élèves

11h30 : sortie des externes

16h20 : sortie des CP et CE1 (porte 1 – à gauche)

16h30 : sortie des CE2 (porte 2 – centre)

16h35/40 : sortie du CE2/CM1, des CM1 et CM2 (porte 2 – centre)

Concernant les absences des élèves, il convient que les familles en informent le directeur par mail ou téléphone afin de pouvoir évaluer le nombre de cas COVID+ parmi les élèves et de faire remonter cette information à la cellule COVID de la DSDEN. Les élèves ne sont pas considérés comme cas contacts, sauf si 3 cas sont présents dans la même classe. En cas de COVID+, l'élève est en isolement jusqu'à ce que le médecin traitant ou l'ARS lui permette de revenir à l'école.

Concernant les absences des enseignants, s'agissant d'une absence pour simple maladie, les familles sont averties par mail. La situation des remplacements sur le département est très tendue. Il n'y a plus de remplacement possible depuis mi-octobre. Il nous est très difficile de répartir les élèves dans les autres classes sans contrevenir au protocole sanitaire qui nous contraint à ne pas brasser les élèves de groupes différents. Nous faisons alors appel au soutien des familles. M. Teullé indique que **Mme Avignon a donné son accord à la proposition de la mairie d'avoir, en cas d'absence de professeurs, une prise en charge des élèves par les animateurs.** Cette prise en charge ne constitue certes pas une solution pour la continuité scolaire mais elle permet un accueil des élèves dans un environnement sécurisé.

S'agissant d'une absence pour cas de COVID d'un enseignant, les élèves ne sont pas considérés comme cas contact puisque les enseignants et les élèves sont masqués. L'information est toutefois donnée aux familles.

- Exercices incendie et PPMS

Au moins deux exercices incendie sont fait annuellement. Le premier a eu lieu **le 15 octobre dernier**. L'évacuation a été trop longue (plus de 5 minutes). Un deuxième exercice est programmé en novembre. Les lieux de regroupement des élèves ont été revus après le premier exercice et devraient permettre une meilleure évacuation.

Un exercice PPMS national (alerte intrusion) est prévu fin novembre.

- Règlement de la cour

Le règlement de la cour de récréation a été mis à jour. Il est disponible sur le blog de l'école, affiché dans les classes.

La question est soulevée à nouveau quant au sol bleu de la cour de récréation qui laisse des marques sur les vêtements des élèves : les services municipaux ont assuré l'année dernière que ce sol est adapté à l'accueil d'enfants en âge scolaire, la fiche technique a été communiquée aux représentants des familles. Les services techniques cherchent une solution pour que ce sol ne marque plus les vêtements.

Projets 2020/2021

- Projet EMILE

Le projet EMILE (Enseignement des Matières Intégrées aux Langues Etrangères) est poursuivi sur notre école pour la deuxième année. Les actions mises en place l'année dernière sont renouvelées et d'autres actions de classe sont développées avec l'aide de Keira Bodington, locutrice native qui n'intervient que sur notre école.

La présence à temps complet de locuteurs natifs sur l'école permet d'enrichir tous les apprentissages dans une dimension de co-enseignement : l'enseignant de la classe apporte son expertise didactique et pédagogique dans les matières, celles-ci étant nourries par les savoir et savoir-faire du locuteur natif (ce qui diminue chez certains enseignant le sentiment d'insécurité linguistique).

De même il nous semble que la compétence interculturelle est un chantier qu'il convient de renforcer et de pérenniser par une approche plurielle des langues et des cultures à partir de l'acquisition de connaissances mises en perspective et d'une réflexion menée sur sa propre culture.

A ce titre, nous souhaitons cette année :

Renforcer la participation des locuteurs natifs dans les séances conduites par les enseignants, particulièrement dès l'école maternelle ;

Varié les supports, les documents et les modalités de travail (albums, photos, chants, comptines ou films produits dans la langue cible) pour permettre à l'élève de découvrir des éléments de similitude ou de différence ;

Mettre en place des échanges avec des élèves d'autres pays grâce à des dispositifs comme eTwinning

Garantir une continuité avec le collège de secteur (classe bi langue)

Améliorer la construction du parcours de l'élève sur sa scolarité (avec le portfolio)

Développer le lien avec les familles : « English bag » (sur le modèle du « sac à histoires »), expositions, blog d'école...

Plusieurs enseignants sont également inscrits dans le dispositif ERASMUS+ et bénéficient de formations et d'un voyage d'étude prévu au printemps si les conditions sanitaires le permettent.

- **Autres projets en lien avec les programmes**

Les classes de l'école portent de nombreux projets spécifiques liés au projet d'école ou au projet EMILE. Les enseignants les ont déjà communiqués aux familles. Des restitutions sont programmées en fin d'année scolaire.

Relations parents-enseignants

- **Site internet de l'école et blogs de classes**

Le site internet de l'école des Bergères existe depuis la création de l'école. Il reprend pour l'essentiel les informations données aux familles tout au long de l'année. Une partie COVID19 est en cours de création afin que l'ensemble des informations liées à la crise sanitaire soient accessibles aux familles.

Certaines classes ont ouvert des Blogs sur « BeneyluSchool » « Classroom » ou « Toutemonannée » afin que les parents d'élèves puissent prendre connaissance de la vie de la classe.

Il est rappelé qu'il n'y a aucune obligation faite aux enseignants d'utiliser ces outils de communication.

- **Coopérative scolaire**

Le premier appel de coop a été effectué début novembre.

Il est rappelé au Conseil d'école que la coopérative scolaire est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité dans le cadre de l'école. Ses ressources proviennent notamment du produit de ses activités (fête d'école, vente de produits de cessions...) de dons et subventions, ainsi que de la cotisation de ses membres.

La coopérative scolaire ne se substitue pas aux obligations de la collectivité territoriale concernant les charges d'entretien et de fonctionnement des écoles. A la différence de la caisse des écoles, elle ne peut gérer, pour le compte de la commune, des crédits qui lui seraient délégués pour financer des dépenses de fonctionnement.

A ce titre, les fournitures scolaires des classes ne peuvent en aucun cas être achetées avec l'argent de la coopérative scolaire.

- **Réunions et manifestations prévues**

Une première réunion des parents d'élèves a eu lieu dans les classes en début d'année.

Mais, à l'heure d'aujourd'hui, les écoles ne sont plus accessibles aux parents (plan Vigipirate Alerte attentats ajouté au protocole sanitaire du 2 novembre 2020).

Les enseignants privilégieront les entretiens téléphoniques jusqu'à l'assouplissement des mesures en vigueur.

Retours de la mairie après le CE sur certains points :

- *Concernant le problème de sol bleu dans les 2 cours de récréation, l'étude a été faite, les sols vont être revernissés au printemps*
- *Concernant les entrées/sorties côté avenue du Général de Gaulle, des barrières Vauban attachées ont été disposées et un logo « attention école » a été peint sur la chaussée. Sur le terre-plein Ch de Gaulle, un panneau a bien été positionné en haut de la rue de la République après le passage de Monsieur Franchi.*
- *Concernant les effectifs de l'année prochaine, il a été décidé par la mairie, en concertation avec l'éducation nationale, que les secteurs allaient être revus. De plus, les élèves de GS de Félix Pyat feront leur CP et leur CE1 à Félix Pyat, qui devient provisoirement une école primaire. Les élèves de GS de Ancien Couvent et Jacotot maternelle feront leur CP à Jacotot. Nous n'accueillerons que nos élèves de GS en CP l'année prochaine plus quelques élèves du secteur.*

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école s'est arrêté à 20h15.

Puteaux, le 24/11/2020

Le Président
Ch. DROAL

Les secrétaires de séance
M. SAUQUES